

CONDOLÉANCES

Le Rabbin, le Président, le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères condoléances à Daniel Knafo pour le décès de son frère M. Meyer Knafo Z"L en Israël

et lui assurons de notre affection et de notre soutien

MAZAL TOV - FÉLICITATIONS

Rabbin Ronen A. Abitbol, le Président, le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonheur à la famille Benzaquen à l'occasion de la Bar-Mitzvah de leur fils Alain Nessim Mazal-Tov

NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

Tally bat Shoshana Z"L.	22 Iyar - 7 Mai
Clara Benitah Z"L	23 Iyar - 8 Mai
Sultana Parienté Z"L	26 Iyar - 11 Mai

KIDDOUCH CHABBAT

Est offerte par: La Communauté

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offert par: M. Maklouf Parienté pour la nahala de sa mère Sultana Parienté Z"L.

ÉVÉNEMENTS HÉKHAL SHALOM

COMITÉ DES DAMES D'HÉKHAL SHALOM

Hafrachat 'Halla pour les dames
Conférencier Rabbin Ronen Abitbol
Le Mercredi 16 Mai 2018 à 19:30

ROCHE CHODESH SIVAN

Commanditée par: 1- Évelyne Barchichat pour la Refouah Shelema de son frère Alain (Elyahou) ben Esther
2- Abraham et Rachel Aflalo
Prière générale pour être toujours en santé

lors de la bénédiction pontificale et dit: «Ribbono chél ôlame etc.» (Maître du monde! Je suis à Toi et mes rêves t'appartiennent. J'ai fait un songe et j'en ignore la nature etc.), cette prière se trouve dans le siddour. En s'efforçant de terminer ce passage au moment où les Cohanim concluent leur bénédiction par « Chalome », afin que le Amen des fidèles couvre aussi sa supplique.

Pourquoi pratiquons-nous la circoncision? par Aron Moss

Question : Un ami m'a demandé l'autre jour pourquoi nous pratiquons la brit milah (circoncision). J'ai divagué sur la santé, la tradition, les vieux, huit jours, la douleur et tout un tas d'autres bêtises avant de vous transmettre la question.

Réponse : La brit est un symbole physique de la relation entre D.ieu et le peuple juif. Elle est un rappel constant de ce qu'implique la mission juive (un rappel dont les hommes ont plus besoin que les femmes). Voyons cela en détail : Si la circoncision est ce que D.ieu veut, pourquoi ne naissons-nous pas circoncis ? D.ieu a créé le monde imparfait et nous a donné pour mission de le perfectionner. D.ieu a créé le blé, les humains en font du pain. D.ieu a créé une jungle, les humains créent la civilisation. Les matières premières nous sont données, et il nous appartient d'employer notre ingéniosité à améliorer le monde dans lequel nous sommes nés. Ceci est symbolisé par la brit : nous naissons incirconcis et il nous appartient de « finir le travail ». Ceci est également vrai métaphoriquement : nous avons tous des instincts et des tendances naturelles qui sont innés et qui doivent être raffinés. « Je suis né comme ça » n'excuse pas le comportement immoral : nous devons nous défaire des traits négatifs, aussi innés qu'ils puissent paraître. Quelle idée a eu D.ieu de choisir la circoncision pour représenter quelque chose de sacré ? La spiritualité juive a pour objet de rendre saint le monde matériel. La façon dont nous mangeons, dormons, travaillons ou procréons doit être imprégnée de la même sainteté que celle dont nous prions. Nos maisons devraient être aussi sanctifiées que nos synagogues. Nous trouvons D.ieu sur la terre tout autant (et peut-être plus) que dans les cieux. Nous mettons ainsi un signe sur l'organe le plus physique et potentiellement le plus bas pour dire qu'il peut et doit être utilisé d'une manière sainte. En fait, c'est dans la sexualité que nous pouvons atteindre le plus profond de notre âme, lorsque nous l'abordons avec sainteté. Pourquoi circoncire un bébé ? Cette affirmation ne serait-elle pas plus puissante si elle était faite par un adulte ? La circoncision est effectuée quand un enfant n'est pas encore conscient de ce qui se passe. C'est parce que le lien entre les Juifs et D.ieu est intrinsèque : que nous croyons consciemment en D.ieu ou pas, que nos cœurs aiment D.ieu ou pas, nos âmes connaissent D.ieu. Nous pouvons rejoindre l'alliance avec D.ieu même sans être conscients de Lui parce que, inconsciemment, nous Le connaissons déjà. Pourquoi précisément le huitième jour ? Le chiffre sept représente la nature : les sept jours de la semaine, les sept couleurs de l'arc-en-ciel, les sept notes de musique (do, ré, mi, etc) ; le nombre huit est celui qui dépasse sept et représente ainsi le miraculeux, ce qui dépasse la nature. Nous faisons la brit le huitième jour, car le peuple juif doit sa survie aux miracles. Notre histoire défie les lois de la nature. Nous accueillons un nouvel enfant juif dans cette existence miraculeuse le huitième jour de sa vie, comme pour dire : « Attendez-vous à des miracles ! » (fr.chabad.org)

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Synagogue - Kollél - Mikvé - Salle des fêtes
825 Grattan, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707

CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE DE
NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL. 5 No.02
CHABBAT 5 MAI 2018
20 IYAR 5778

PARACHA ÉMOR

Allumage des bougies

du Chabbat: 19:48
Sortie du Chabbat: 20:57



Horaire des Offices - 2018 - 5778

Vendredi 4 Mai 2018 - 19 IYAR 5778

Mincha suivie d'Arvit: 18:45

Chabbat 5 Mai 2018 - 20 IYAR 5778

GRAND CHABBATON

AVEC RAV DAVIDE MÉNACHÉ

Chahrit: 8:15

Mincha: 19:15 Seouda Chélichite suivie d'Arvit

Ce soir comptez OMER 36

Dimanche 6 Mai 2018 - 21 IYAR 5778

Chahrit: 7:00 - 8:00 -

Mincha: 19:30

Ce soir comptez OMER 37

Lundi 7 Mai 2018 au Jeudi 10 Mai 2018

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 7:45

Mincha 19:30 suivie d'Arvit

Ce soir comptez OMER 38 - 39 - 40 - 41

Vendredi 11 Mai 2018 - 26 IYAR 5778

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00

Mincha suivie d'Arvit: 18:45

Allumage des Bougies: 19:56

Ce soir comptez OMER 42

Barouch Aba -

Bienvenue au Rav et Mme David Ménaché
de Jérusalem pour une série de conférences
exceptionnelles dans notre communauté

PARACHA ÉMOR

La supputation du Omer: Chavouoth



Les Ourim véToumim

Il y a un lien entre le début de notre paracha et la fin de la paracha précédente, Kédochim. Le début d'Emor aborde les lois des Kohanim et en particulier ce qu'ils ne peuvent pas faire parce qu'ils sont des êtres saints et consacrés au service de D.ieu La fin de Kédochim énonce la grave sanction de personnes pratiquant certaines sorcelleries, en particulier une forme de nécromancie et d'appel aux esprits.

Le midrach dit que le peuple juif, jouissant de prêtres pouvant rentrer en contact avec D.ieu, n'a pas de raison de se rapprocher de ces médiums. Nous possédons les « Ourim véToumim ». Ceci consiste en un parchemin sur lequel était inscrit un nom divin, et qui est introduit dans le pectoral du grand prêtre. Les « Ourim véToumim », étaient le moyen que possédait le grand prêtre pour obtenir une réponse de D.ieu à une question provenant des responsables du peuple. Nous n'avons donc pas besoin et ne devons pas faire appel aux sorciers. Nous pourrions objecter que cette consultation ne s'adresse qu'au grand prêtre, que cela n'est autorisé qu'aux grands du peuple, alors que n'importe qui peut voir un sorcier pour n'importe quoi. Néanmoins, la leçon n'en est pas moins vraie : le peuple juif a des moyens de s'adresser à D.ieu, que ce soit par les « Ourim véToumim », par l'intermédiaire des prophètes ou d'autres personnages doués de ce contact direct, par exemple les Tsadikim.

La Magie et les OGM

Dans son commentaire sur la Torah (Dévarim, 18, 9), le Ramban nous livre au sujet de la magie quelques éclaircissements hautement révélateurs. Dans la structure que donna le Créateur au monde façonné par Lui, toute matérialité est dominée par une force spirituelle. Ces entités spirituelles dont l'influence interagit directement avec le monde matériel qu'elles régissent sont désignées ici par l'expression la « cour céleste ». Or, la vocation de ces pratiques occultes est précisément de dévier ces forces et ces

Rabbin Ronen A. Abitbol



courants spirituels pour les employer à leurs propres intérêts. Il s'agit en quelque sorte de détourner les forces de la nature pour les utiliser à des fins personnelles et déloyales.

C'est donc en cela qu'ils contredisent la cour céleste en «allant à l'encontre des fonctions constitutives de ces forces». C'est précisément dans cet ordre d'idées, conclut le Ramban, que la Torah proscribit rigoureusement les greffes et les mélanges de différentes espèces de plantes et à plus forte raison, les manipulations génétiques que l'on connaît de nos jours ! puisque là aussi, ces pratiques déforment le fonctionnement originel de la nature et détournent les forces de leur objectif. (par Yonathan Bendennoune)

Les Représentants d'Hachem

«Dis au Kohanim, fils de Aharon, tu leur diras, pour une âme, il ne se rendra pas impur dans ses peuples... » (Vayikra 21, 1)

Le début de la parasha de cette semaine énumère les différentes interdictions aux kohanim. Celles concernant l'impureté par contact; celles concernant les unions; enfin celles concernant des défauts physiques.

- 1- interdiction de se rendre impur au contact d'un mort sauf pour sept proches: mère, père, fils, fille, frère, sœur vierge.
- 2- Interdiction de prendre pour femme, une prostituée, une divorcée, ou convertie.
- 3- Interdiction à un infirme de servir au Temple: aveugle, boiteux, défiguré ou déformé, pied ou bras fracturé, bossu, rachitique, atteint d'ophtalmie, de dartres ou de plaies purulentes, ou encore eunuque.

◆ Le Kohen doit s'écarter de l'impureté des cadavres (sauf ceux de ses très proches), et faire attention aux interdits relatifs aux unions des prêtres, c'est parce qu'il incarne la sainteté, et ces interdictions font partie de sa sanctification, dont la Torah a parlé dans la parasha Kedoshim de la semaine dernière.

◆ Concernant les défauts physiques, nos Sages expliquent, que les représentants d'Hachem doivent être «Beaux»

Physiquement et Spirituellement.

«Dis au Kohanim...tu leur diras... » (Vayikra 21, 1)

Rachi nous enseigne de la Guemara Yevamot (Daf 114a) : que cette répétition vient nous enseigner d'Avertir les Adultes de faire attention au Mineures.

«Emor et véamarta»: Parles et dis, efforce-toi d'étudier la Torah et ensuite dis à ton fils d'étudier. Parle de façon posée et lui aussi en fera autant. Accomplis strictement les préceptes, les mitsvot et lui aussi apprendra de toi et accomplira les mitsvot dans la joie. Prie en te concentrant et lui aussi, se tiendra de la même manière pour prier. L'homme doit s'éduquer puis ensuite éduquer ses enfants. Il ne faut pas faire comme ceux qui discutent avec leurs amis à la synagogue mais font des remontrances à leur fils dès que celui-ci ouvre la bouche.

L'importance d'enseigner aux enfants la Torah

L'éducation des enfants est tellement importante que l'on mettait les chérubins sur l'Arche de l'alliance. Le but du don de la Torah au Mont Sinai était de faire entendre les dix commandements et par la suite de les inscrire sur les tables placées dans l'Arche. Sur l'arche qui se trouvait dans le Temple, il y avait deux chérubins ainsi qu'il est écrit « Ces chérubins auront les ailes étendues en avant ...; et leurs visages tournés l'un vers l'autre, ... »

Nos sages nous enseignent que les chérubins sur l'arche sainte, avaient le visage d'un enfant. Pour quelle raison la Torah a mis ces visages sur l'arche ? Est-ce qu'il n'y aurait pas dû avoir des visages de grands sages (tsadikim) ou de grands érudits?

En fait, la Torah veut nous enseigner la manière d'éduquer les jeunes enfants dès leur jeune âge, il faut les approcher et les attirer à la Torah afin qu'ils grandissent pour l'honneur du peuple d'Israël. Autant celui qui étudie la Torah que celui qui l'enseigne, doit être « to-kho ke-baro »; veut dire, il faut qu'il soit plein de Torah autant extérieurement qu'intérieurement

et non seulement visiblement d'étudier la Torah mais intérieurement soit plein de sainteté et de pureté.

Histoire - Exemple des parents

Le Rav Ben Ich 'Hai raconte l'histoire suivante d'un père qui a vu son fils manger sans se laver les mains. Le père de cet enfant décida de le punir et prit un bâton pour le frapper sur les mains, d'une main il tint la main de l'enfant et de l'autre le frappa avec le bâton.

Effrayé par la vue du bâton, l'enfant retira sa main et le père reçut le coup sur sa main. Ce qui le mit très en colère.

Sa femme lui dit: «Peut-être que la main qui a reçu un coup, a reçu son jugement. Si ton fils t'avait vu se laver les mains avant de manger, il en aurait fait de même. Cette main a mangé du pain sans procéder aux premières ablutions; c'est peut-être la raison pour laquelle elle a reçu un coup. »

Maximes de Peres - Hillel et Chammaï

Les écoles de Hillel et de Chammaï sont restées célèbres pour leurs controverses dans les divers domaines de la loi juive. L'un de leurs débats porte sur le point de savoir si l'on doit dire à la mariée, le jour de ses noces, qu'elle est belle même si ce n'est pas vrai.

L'école de Chammaï considère qu'il n'est pas permis de mentir. Celle de Hillel, en revanche, estime qu'une mariée est toujours belle le jour où elle est prise pour femme. (Talmud, Ketouvoth 16b-17a). C'est l'école de Hillel qui l'a emporté. De fait, la loi juive est aujourd'hui généralement conforme aux opinions de l'école de Hillel. Le Talmud ('Erouvin 13b) en explique la raison :

Une voix divine a déclaré: «Les paroles des deux écoles sont des paroles du D-ieu vivant, mais la loi suit les avis de l'école de Hillel.»

Mais pourquoi la loi suit-elle les avis de l'école de Hillel ? Le Talmud explique que les disciples de Hillel étaient doux et modestes, qu'ils approfondissaient tout autant leurs propres opinions et celles de l'autre école, et qu'ils mentionnaient humblement les opinions de l'autre école avant la leur.

Le Coin de la Halakha La Bénédiction des Cohanim

1. Lorsque l'officiant commence la bénédiction de «Rétsé», tout Cohen présent à la synagogue doit se déplacer en

direction de l'estrader (là où les Cohanim bénissent), même s'il n'atteindra cet endroit qu'après la conclusion de la bénédiction.

2. Si un Cohen n'a pas quitté sa place avant le début de «Modim», il ne peut plus réciter la bénédiction, même s'il en a été empêché malgré lui, donc il devra sortir de la synagogue pendant le temps de la bénédiction.

3. Bien que les Cohanim se soient déjà lavés les mains le matin, ils doivent le faire à nouveau avant de monter sur l'estrader. Pour cela, ils se verseront de l'eau jusqu'au poignet à l'aide d'un ustensile, et non du jet même du robinet. Il est du même pour le jour de Kippour et du 9 Av, les Cohanim se lavent les mains de la manière habituelle, et non pas jusqu'aux phalanges seulement.

4. Il est bon que ce soit un Lévi qui verse l'eau sur les mains des Cohanim, le Lévi devant auparavant verser de l'eau sur ses propres mains. S'il n'y a pas de Lévi, ce sera un aîné qui versera l'eau sur les mains des Cohanim. Celui qui n'est ni Lévi ni aîné ne pourra pas le faire. Il est cependant interdit à un Lévi ou un aîné érudits de verser l'eau sur les mains d'un Cohen ignorant.

5. En cas de force majeure, comme dans le cas où il n'y a pas d'eau, les Cohanim peuvent s'appuyer sur l'ablution des mains effectuée le matin, à condition qu'ils aient veillé à garder leurs mains propres.

6. À chaque fois que les Cohanim prononcent le nom d'Hachem, les fidèles répondent: «Baroukh Hou ouBaroukh Chémo», et à la fin de chaque verset, ils répondent, Amen.

7. Si l'officiant est Cohen mais qu'un autre Cohen est présent parmi l'assemblée, l'officiant ne bénira pas les fidèles, même s'il est certain qu'il saura poursuivre la répétition sans se tromper, et même de nos jours où les prières sont récitées avec un siddour.

Cependant, si l'officiant est le seul Cohen présent, et qu'il est sûr de pouvoir continuer la répétition là où il l'avait interrompue sans se troubler, il récitera la bénédiction des Cohanim. Il procèdera alors comme suit: il se déplace légèrement à «Rétsé», poursuit la répétition jusqu'à «Oulekha naé léhodote», puis monte sur l'estrader pour réciter la bénédiction, qu'un tiers lui dictera. S'il est difficile à l'officiant de monter sur l'estrader, il pourra réciter la bénédiction des Cohanim depuis sa place, devant la Teva.

8. Celui qui a fait un rêve et ne sait pas s'il est bon ou mauvais, ou ne s'en rappelle plus, se tient face aux Cohanim

CE BULLETIN A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:

1- M. DANIEL KNAFO A LA MÉMOIRE DE SON FRÈRE MEYER KNAFO Z"l

2- M. PARIENTÉ MAKLOUF POUR LA NAHALA DE SA MÈRE SULTANA PARIENTÉ Z"l

VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530

POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN